

Avis adopté

Séance plénière du 24 septembre 2025

La participation du public aux décisions impactant l'environnement

Déclaration du groupe CFTC

Parler de participation du public, c'est **toucher à l'exercice même de la démocratie** et de ses ressorts, autrement dit des droits consacrés par la norme et qui doivent, par-dessus tout, s'incarner dans des **pratiques sociales réelles** et effectives. En matière de démocratie environnementale, il existe certes des droits garantis depuis 20 ans, mais qui ne sont que **trop peu présents dans le quotidien** de ceux censés les exercer. De cette situation, il résulte généralement de la désaffection et de la méfiance pour une politique environnementale injustement réduite à **une politique verticale de contraintes et de privations**.

Parce que la transition écologique n'est **pas un processus linéaire** qu'il reviendrait aux seuls techniciens de décliner, il est essentiel d'offrir une itinérance faite de réflexions citoyennes passant les politiques publiques **au moule de l'intelligence collective**. Alors qu'il existe aujourd'hui plusieurs instances où le public peut exprimer ses attentes, il convient avant tout de mieux faire fonctionner ces espaces d'expression **plutôt que de complexifier davantage** un système déjà difficile à appréhender. Ainsi, les préconisations du CESE allant dans le sens d'une **plus grande redevabilité des décideurs publics**, telles que la transparence des débats et des avis rendus sur la base des consultations du public, sont salutaires.

De même, le **recours à la société civile organisée** apparaît essentiel pour assurer la bonne représentativité de ces instances participatives locales et nationales, notamment par la présence de **travailleurs qui sont souvent les premiers concernés** par des décisions qui transforment durablement leur territoire et ses aménagements. Dès lors, démocratie représentative, démocratie sociale et démocratie environnementale font partie d'un tout qu'il ne faut plus séparer mais conjuguer pour créer les conditions favorables d'une **transition écologique juste, équitable et donc acceptable**.

La CFTC remercie les rapporteurs et votera en faveur de l'avis.